

Stage Actif d'Initiation à la Vie Professionnelle

CARNET DE STAGE

Année universitaire 2007 / 2008

Étudiant stagiaire de T1
NOM :
Prénom :
Adresse personnelle :
Code postal : Ville :
Tél. :
Télécopie :
Tél. portable :
Adresse électronique :
Signature du stagiaire

Maître de stage	
Docteur NOM :	
Prénom :	
N° inscription au Conseil de l'Ordre	
Adresse professionnelle :	
Code postal : Ville :	
Tél. :	
Télécopie :	
Tél. portable :	
Adresse électronique :	
Cachet professionnel	Signature du maître de stage

SPECIMEN

Le Stagiaire

Le stage que vous allez suivre est un stage actif basé sur l'application des compétences acquises au cours du cursus des études et l'apprentissage des responsabilités spécifiques inhérentes à l'activité professionnelle.

Les objectifs

Les principaux objectifs recherchés seront :

- en tant qu'acteur de santé, la prise en charge en autonomie contrôlée de patients ;
- en tant que futur gestionnaire de cabinet dentaire, la connaissance du fonctionnement, de l'organisation du travail, des relations avec le(s) personnel(s) et les laboratoires de prothèse, de la stérilisation, de la gestion des déchets, des obligations légales et réglementaires au sein d'un cabinet ;
- en tant que membre d'une communauté médicale, le respect de l'éthique et de la déontologie en particulier pour les relations avec l'Ordre, les professionnels de santé, les organismes socio-professionnels, les organismes d'assurance, les sociétés savantes...

Charte d'engagement du Stagiaire

Le stagiaire s'engage à :

- respecter le code de déontologie ;
- avoir une tenue vestimentaire et une présentation correctes ;
- se conformer aux pratiques et au fonctionnement du lieu de stage (respect des horaires, tenue de soins...) ;
- avoir un comportement respectueux vis-à-vis des patients du cabinet, du personnel médical et non médical ;
- respecter le plateau technique mis à sa disposition par le maître de stage ;
- prendre en charge les patients après accord du maître de stage et solliciter son aide autant que nécessaire ;
- suivre les observations, les directives générales et thérapeutiques du maître de stage, après concertation.

Le Maître de Stage

Le maître de stage agira comme un tuteur auquel vous pourrez avoir recours au tant que nécessaire.

Charte d'engagement du maître de stage

Le maître de stage s'engage à :

- mettre à disposition du stagiaire un plateau technique permettant la réalisation du stage dans les conditions conformes à la législation.
- consacrer le temps nécessaire à la formation pratique du stagiaire ;
- respecter les objectifs pédagogiques ;
- inspirer au stagiaire le respect de la profession de chirurgien dentiste et lui donner l'exemple des qualités professionnelles requises, en particulier le respect de l'éthique, de la réglementation et de la déontologie ;
- faire participer, autant que possible, à la formation du stagiaire l'équipe médicale et non médicale du cabinet ;
- communiquer au stagiaire son expérience professionnelle, notamment dans le domaine des relations humaines et de la gestion ;
- sensibiliser le stagiaire à la nécessité de suivre une formation continue ;
- accepter d'évaluer le stagiaire;

Le Rapport de Stage

A la fin du stage, le stagiaire remettra à l'administration de son U.F.R. un **rapport de stage** qui fera ressortir les points suivants :

- 1 - La présentation de la structure d'accueil.
- 2 - La réalisation des objectifs recherchés en tant qu'acteur de santé, futur gestionnaire de cabinet dentaire, membre d'une communauté médicale.
- 3 - Les points positifs qui ressortent du stage.
- 4 - Les difficultés rencontrées au cours du stage.
- 5 - L'activité clinique.

Copie de ce rapport sera transmis par le stagiaire au Maître de Stage

Evaluation du Stagiaire

A retourner directement, à la fin du stage, par le Maître de Stage au Secrétariat de Scolarité de l'UFR

Copie de cette évaluation sera transmise par le Doyen au Stagiaire

Stagiaire :
Maître de Stage :

	Critères	A	B	C	D	E*
1	Assiduité					
2	Ponctualité					
3	Propreté et hygiène					
4	Présentation					
5	Comportement avec les patients					
6	Comportement avec le personnel					
7	Comportement avec le Maître de Stage					
8	Compétence diagnostique					
9	Compétence thérapeutique					
10	Aptitude à la gestion					
11	Implication					
12	Capacité globale à l'exercice autonome					

Echelle d'évaluation : A = Très bien, B = Bien, C = Assez bien, D = Passable, E = Mauvais*

* Tout « E » doit être motivé en observation.

Observations complémentaires (utiliser une feuille supplémentaire si nécessaire) :

Aspects positifs :

Difficultés rencontrées :

Date :

Signature

Cachet Professionnel